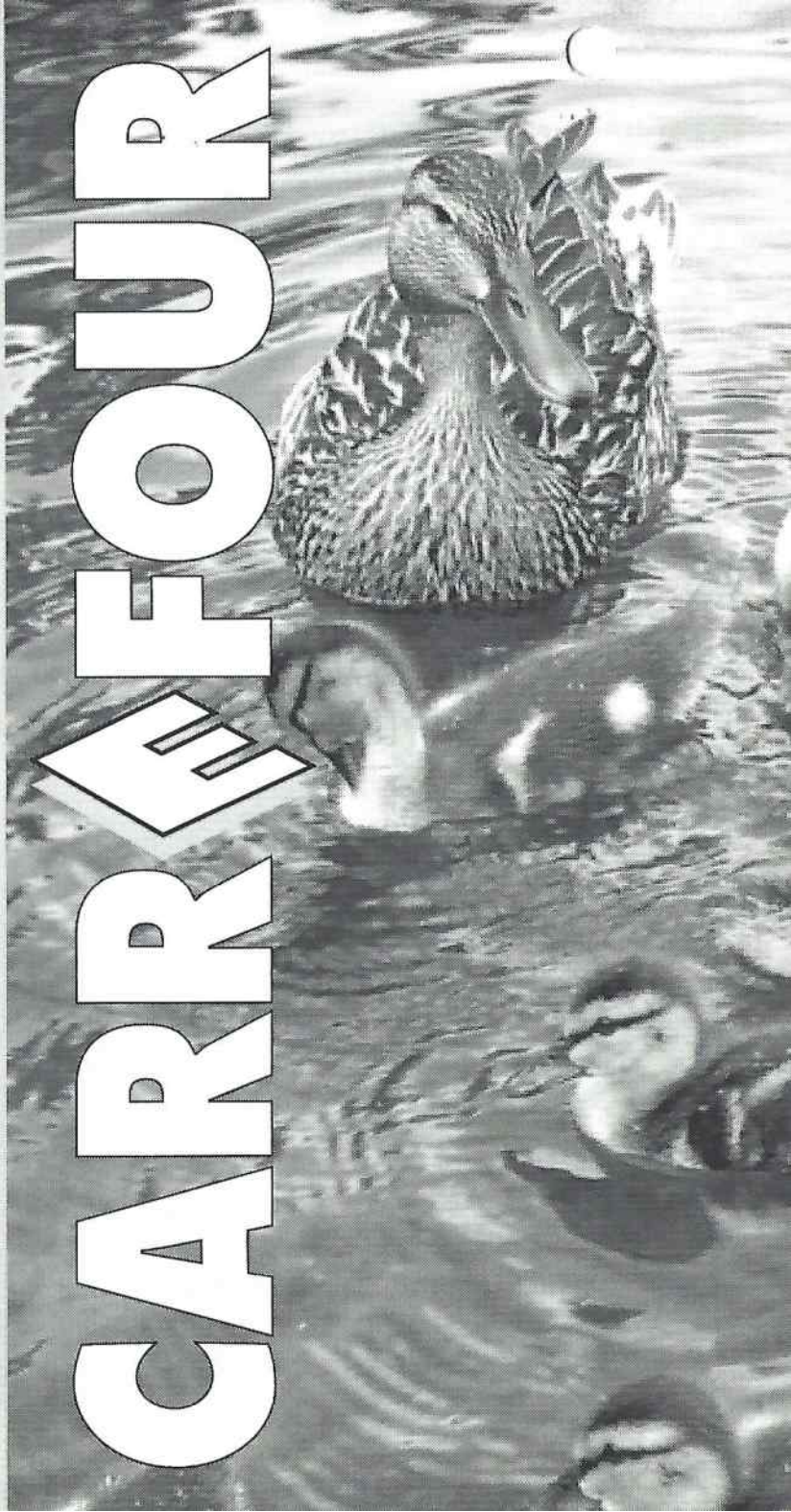


Édimac 2004

Carrefour N° 23, octobre 2004



CARR FOURS

Bulletin de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

Coordonnateur :

Fernand VILLEMURE

Correction de texte :

Pierrette BOVIN

Sommaire :

Conférence navale	1
par <i>Rodrigue GAGNON</i>	
Activités à venir	2
par <i>Louis DESCHAMBAULT et Roland LEGENDRE</i>	
Procès-verbal de l'assemblée générale	3
par <i>Louis DESCHAMBAULT et Lucie ROBERTSON</i>	
Rapport annuel 2003-04	7
par <i>Louis DESCHAMBAULT</i>	
États financiers 2003-04	9
Bilan au 31 mars 2004	10
Prévisions budgétaires 2004-05	11
par <i>Rodrigue GAGNON</i>	
Remerciements	12
par <i>Louis DESCHAMBAULT</i>	
Plan d'action 2004-05	13
par <i>Louis DESCHAMBAULT</i>	
Appel à notre implication	14
par <i>Javier Mimoz</i>	
La non-rentée 2004	14
par <i>Louis DESCHAMBAULT</i>	
Les énigmes de Gilles	16
par <i>Gilles OUELLET</i>	
Noces vietnamiennes à l'américaine	17
par <i>André SIMARD</i>	
Annonces et rappels	19
par <i>Fernand VILLEMURE</i>	

Conception graphique :

Robert MUCKLE

Mise en page :

Robert MUCKLE

Impression :

Les Copies de la Capitale, sur Xerox Docutech

Les textes publiés n'engagent que leur auteur et non
quelque autre responsable de l'Association.

CONFÉRENCE NAVALE AU YACHT CLUB DE QUÉBEC

par Rodrigue GAGNON

Ce matin du 19 mai 2004, une vingtaine parmi nous, membres de notre association et leurs invités, envahissons le Yacht Club de Québec (YCQ). Ce club de plaisanciers aussi vieux que l'Acte constitutif du Canada puisque fondé en 1867, se prêtait à merveille pour entendre raconter l'histoire de la navigation tant militaire que commerciale sur le majestueux fleuve Saint-Laurent, depuis la Nouvelle-France jusqu'au 20^e siècle, en passant par l'âge d'or de la construction navale dans la région de Québec.

Le conférencier, monsieur **André**

Fortier, officier de marine au long cours, ex-enseignant et responsable depuis quelques années du *Chantier maritime de St-Laurent.I.O.*, a su garder l'assistance sous le charme par sa verve, sa connaissance approfondie du sujet et de nombreuses photos et illustrations d'époque projetées sur écran.

En guise d'introduction, monsieur Fortier a rappelé que « Les rives du fleuve St-Laurent ont vu au fil des ans de nombreux chantiers maritimes s'établir et disparaître avec le lancement d'un seul ou de plusieurs navires. Ces entreprises construisaient tous ces navires de bois, ces na-



vires caboteurs ou au long cours, à voiles ou à moteur. Des milliers d'ouvriers ont travaillé à les bâtir, faisant la renommée et la fortune de leurs constructeurs et de leurs armateurs».

Notre collègue, **Pierre Fillion**, a remercié le conférencier et nous a fait une présentation empreinte de sensibilité de son père, monsieur Roméo Fillion (1911-1979), inventeur, promoteur et pionnier du projet des peintures SICO Ltée dont il fut le président jusqu'à son décès. Monsieur **Roméo Fillion** fut également ac-

tionnaire majoritaire du chantier maritime de St-Laurent à l'époque où on y construisait encore des navires commerciaux.

Le repas suivit à la salle à manger du YCQ : bon menu, vue magnifique sur le fleuve et service courtois. Bref, une autre activité enrichissante et agréable de notre association. Seul reproche entendu : que nous n'ayons pas su convaincre un plus grand nombre des nôtres à y participer... ■

ACTIVITÉS À VENIR

par Louis D. et Roland LEGENDRE

N.B. Organiser une activité suppose une certaine planification. S.V.P. le plus tôt possible (et pourquoi pas dès maintenant ?) aviser Louis Deschambault au 653-4207. ou la personne responsable d'une activité de votre intérêt pour icelle.

- 1- Nous pensons organiser, en novembre, une conférence sur les chants de Marins par monsieur Fortier, lequel avait su susciter notre intérêt lors de sa conférence sur la vie maritime sur le Saint-Laurent.
- 2- Nous pensons organiser, en janvier, une conférence sur l'histoire des Plaines d'Abraham, avec monsieur Jean-Marie Lebel. Cette activité, au coût de
- 3- Nous avons trouvé, pour le mois de mars, une cabane à sucre qui recevrait que notre groupe. Cette activité se tiendrait un samedi ou un dimanche.
- 4- Pour avril, nous planifions une marche dans le vieux Saint-Roch, avec notre confrère et guide Jean-Marc Loiselle.

7 \$ par personne, aurait lieu au Collège Mérici. Comme cette institution offre la formation en restauration, nous y dînerons. Choix de 3 menus, au coût de 15\$ par personne. Important de réserver tôt, car ces dîners sont très courus et disponible pour des groupes de 20 personnes ou plus. Avisez Renée Francœur au 682-8974 ou Louis D. au 653-4207.

- 5- Si certains parmi vous, avez oublié de payer votre cotisation, vous pourrez profiter de ces occasions pour vous acquitter de cette formalité ou vous pouvez envoyer un chèque de 15 \$ à : Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy, CP 356, Cégep de

Sainte-Foy, 2410 chemin Sainte-Foy, Québec. G1V 1T3

- 6- **Pour des informations supplémentaires**, vous pouvez téléphoner à Roland Legendre au 653-7470 ou à Louis Deschambault au 652-4207. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE STE-FOY

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy, tenue sous la présidence de Monsieur Louis Deschambault, le mercredi 12 mai 2004, à 10 h 00, au salon Gustave-Tardif de la Salle Albert-Rousseau.

Étaient présents :

Membres du conseil d'administration :

Louis Deschambault, co-président
 Roland Legendre, co-président
 Rodrigue Gagnon, trésorier
 Fernand Villemure, administrateur
 Lucie Robertson, secrétaire

Les membres :

Nicole Lapointe Gérald Higgins
 Roland Bernier Pierre-Paul Blouin
 Pierrette Boivin Guy Bouchard
 Louise Verrault Pierre Landry

Louissette Chicoyne Jacques Courchesne
 Roland Crête Cyrille Deshaies
 Mme C. Deshaies Hélène O'Neill
 Lysiane Arson Denise Martel
 Raymond L'Heureux Renée L'Heureux
 Roland Legendre Denise Carrier-Saïto
 Guy Lemire André Paquet
 Guy Desbiens André Laperrière
 Pierre Fillion Geneviève Solasse
 Maryse Pineau Renée Francœur
 Claude Roy

1. MOT DE BIENVENUE

Le président, Monsieur Louis Deschambault, souhaite la bienvenue aux membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Monsieur Guy Bouchard, dûment appuyé par Monsieur Roland Crête, il est résolu d'adopter l'or-

l'an prochain on conviendra de maintenir ou non notre adhésion.

7.2 Actions de certaines instances

L'A.Q.R.P. a décidé de quitter l'Alliance pour adhérer à l'idée de la pleine indexation. L'Alliance est un regroupement de 80 000 personnes appartenant à 110 organismes différents.

RÉSOLUTION

Il est proposé par Pierre-Paul Blouin, appuyé par Renée Francœur, qu'à la prochaine assemblée générale de l'Alliance, le conseil d'administration décide si l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy sera représentée ou non.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. LOI 111 : ÉTAT DE LA SITUATION

Concernant le remboursement des coupures de salaire suite aux deux journées de grève, un chèque devrait être émis prochainement à toutes les personnes visées.

9. NOUVEAUX MEMBRES

Monsieur Roland Legendre, co-président de l'Association, informe l'assemblée qu'il y aura environ vingt-sept nouveaux retraités d'ici la fin de l'année.

Présentement soixante-huit personnes sont en règle avec l'Association et l'objectif à atteindre est de 125. La politique établie à l'effet que le nouveau membre paie la moitié de la cotisation restera en vigueur encore cette année.

10. REMERCIEMENTS

Monsieur Louis Deschambault, président, adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou l'autre à la bonne marche et à la réussite des activités de l'Association.

11. VARIA

Des félicitations sont adressées à Monsieur Louis Deschambault pour la qualité de la documentation fournie aux membres.

12. ÉLECTIONS : trois postes à combler pour un mandat de deux ans

Monsieur Roland Bernier est nommé président d'élections.

RÉSOLUTION

Il est proposé par Monsieur Bill Donnelly, appuyé par Monsieur Jacques Courchesne, que les trois personnes dont le mandat se termine aujourd'hui soient renouvelées pour un autre mandat de deux ans.

Les personnes suivantes : Messieurs Louis Deschambault, Roland Legendre et Rodrigue Gagnon acceptent et sont élus membres du conseil d'administration de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. PRIX DE PRÉSENCE

Trois prix de présence sont attribués par tirage : Les gagnants sont : Guy Desbiens,

Pierre-Paul Blouin et Bill Donnelly.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 11 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée.

Louis Deschambault Président

Lucie Robertson Secrétaire ■



RAPPORT ANNUEL 2003-2004

par Louis DESCHAMBAULT

Dans le plan d'action 2003-2004, il y avait les 12 items suivants :

1) *Donner suite aux propositions et recommandations de l'Assemblée générale :*

Nous avons maintenu notre « membership » à l'Alliance des Associations de retraités.

2) *Faire paraître au moins 3 publications de notre bulletin Carrefour :*

Nous avons publié 4 bulletins, en maintenant la qualité exceptionnelle pour nos moyens.

De plus, un sondage a été fait. Les résultats sont encourageants.

3) *Organiser des activités pour les membres :*

3.1 : diapo sur Australie et Nouvelle Zélande : n'a pas eu lieu, faute de participants.

3.2 : Grosse-Île : en septembre prochain si nous avons assez de participants.

3.3 : conférence sur la vie maritime : le 19 mai prochain.

3.4 : visite de l'Assemblée nationale : a eu lieu le 24 septembre dernier : succès.

3.5 : les déjeuners : moyenne de 20 participants par déjeuner.

3.6 : le party de la non rentrée : a eu lieu le 4 septembre, une trentaine de participants.

3.7 : fromage, pommes et vin : cette activité a eu lieu le 1^{er} octobre : succès.

3.8 : cocktail de Noël : 42 membres sont venus.

3.9 : Aquarium : prévu pour le 9 juin si nous avons assez de participants.

3.10 : cabane à sucre : nous cherchons un endroit où nous serions seuls.

3.11 : promenade dans le Vieux : le 21 avril dernier. Un autre succès.

3.12 : atelier sur l'utilisation du courriel... : pas de demande particulière.

Participer, si nécessaire, au comité paritaire (rencontre Cégep-notre association) ;

Nous n'avons pas eu de rencontre. Par contre, le Conseil, en novembre, a dîné avec le directeur général, monsieur Denis Juneau et la responsable des affaires corporatives, madame Linda Chartrand. Cette rencontre a permis aux deux parties d'analyser des avenues possibles de participation de nos membres à des activités du Cégep.

Appliquer nos différentes politiques : accueil, félicitations, condoléances...

Chaque nouvelle personne retraitée a été contactée et de la documentation a été remise.

Au nom de tous les membres, nous avons offert nos condoléances à la famille de Louise Gauvin à l'occasion de son décès.

6) Stimuler le membership ;

Nous terminons l'année avec 125 membres !

7) Préparer et réaliser la foire du livre d'octobre 2003 :

Elle a eu lieu les 22 et 23 octobre dernier. 1826 \$ ont été ramassés. Un autre succès grâce au coordonnateur-responsable et 23 bénévoles.

8) Accomplir les différentes tâches ad-

ministratives nécessaires au bon fonctionnement de notre association :

Rien de spécial à signaler : tout a été fait. Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois.

9) Répondre aux demandes des membres et des instances ;

Aucun abus à signaler.

10) Suivre les principaux dossiers : indexation, surplus, Alliance, droits, loi 111 ;

Nous donnerons l'information aux points 7 et 8 de l'ordre du jour.

11) Offrir un Mérite étudiant :

Nous avons donné 200 \$ à cette fin.

12) Faire un don à Coup de pouce et à la Fondation Hormisdas Gélinas :

Nous avons remis 100 \$ à Coup de pouce et 100 \$ à la Fondation de la coopérative étudiante du Cégep de Sainte-Foy.

13) Autres :

13.1 : mise à jour de nos données dans le site Web du Cégep

13.2 : Salle Albert-Rousseau :

* avons distribué 30 billets gratuits pour le concert Tafelmusik

* deux membres ont fait du bénévolat

13.3 : patronage du lancement du livre de Marcel Auguste. ■

RÉSULTATS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2003 AU 31 MARS 2004

Revenus	Réel	Prévisions
Cotisations	(1 835 \$)	(1 750 \$)
Assemblée générale annuelle	(310 \$)	(350 \$)
Activités des membres	(1 222 \$)	(1 500 \$)
Foire du livre	(926 \$)	(900 \$)
Publicité		0 \$
	(4 293 \$)	(4 500 \$)
Dépenses		
Carrefour	904 \$	950 \$
Photocopies, timbres, etc		100 \$
Assemblée générale annuelle	695 \$	650 \$
Réceptions	105 \$	100 \$
Fonctionnement du c.a.	73 \$	100 \$
Activités des membres	1 216 \$	1 500 \$
Cotisations	222 \$	125 \$
Honoraires et divers	45 \$	75 \$
Mérite étudiant (Fondation du Cégep)	200 \$	200 \$
Subvention à la Fondation Hormisdas Gélinas	100 \$	100 \$
Subvention à «Coup de pouce»	100 \$	100 \$
Frais de déplacement et de représentation	269 \$	500 \$
	3 928 \$	4 500 \$
Excédent (des revenus) des dépenses	(365 \$)	0 \$

Rodrigue Gagnon, trésorier.
le 31 mars 2004 ■

BILAN AU 31 MARS 2004

ACTIF

Petite caisse		200 \$
Disponibilité au Cégep de Sainte-Foy (note 1)		3 530 \$
Comptes débiteurs		
TOTAL		3 730 \$
PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES		
Revenus perçus d'avance (note 2)	=	
Avoir des membres		
Solde au 31 mars 2003	2 280 \$	
Moins: résultats de l'année 02-03	435 \$	2 715 \$
TOTAL		2 715 \$

Note 1- Ce montant n'a pas été confirmé par le Cégep de Sainte-Foy.

Note 2- Les revenus perçus d'avance sont formés de cotisations perçues pour les années subséquentes (115\$) et de la portion de la foire du livre reportée à l'année 2004 (900\$). ■

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 1 AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005

	2004-2005	2003-2004
Revenus		
Cotisations	1 900 \$	1 750 \$
Assemblée générale annuelle	200 \$	350 \$
Activités des membres	1 300 \$	1 500 \$
Foire du livre	900 \$	900 \$
	4 300 \$	4 500 \$
Dépenses		
Carrefour	950 \$	
*impression		500 \$
*distribution		450 \$
Photocopies, timbres, etc	100 \$	100 \$
Assemblée générale annuelle	800 \$	650 \$
Réceptions	100 \$	100 \$
Fonctionnement du c.a.	100 \$	100 \$
Activités des membres	1 500 \$	1 500 \$
Cotisations	140 \$	125 \$
Honoraires et divers	100 \$	75 \$
Mérite étudiant (Fondation du Cégep)	200 \$	200 \$
Fondation Coop. Étudiante du Cégep	100 \$	100 \$
Subvention à «Coup de pouce»	150 \$	100 \$
Frais de déplacement et de représentation	500 \$	500 \$
	3 815 \$	4 500 \$
Excédent des revenus (des dépenses)	485 \$	0 \$

Rodrigue Gagnon, trésorier.

le 11 mars 04 ■

REMERCIEMENTS 2003-2004

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

par Louis DESCHAMBAULT

À vous toutes et vous tous qui êtes ici présents à l'assemblée générale annuelle ;

À toutes les personnes qui ont contribué à développer et maintenir l'Association qui fête son dixième anniversaire ;

À Louise Chicoyne qui a agi comme secrétaire à notre dernière assemblée générale ;

À André Paquet qui a su mener avec un très grand succès l'opération *Foire du livre*. Aux 23 personnes qui ont donné du temps et des énergies dans cette opération. Merci André d'avoir accepté de renouveler l'expérience pour 2005 ;

À Robert Muckle pour la qualité de son travail de conception graphique et de mise en page de notre bulletin *Carrefour*. À Pierrette Boivin qui a révisé les textes et aux 14 personnes qui ont nourri le bulletin avec leurs écrits dont Gilles Ouellet et ses énigmes ;

À Bill Donnelly, pour l'organisation du party de la non rentrée, du cocktail de Noël, des aspects matériels de l'assemblée générale et son rôle de conseiller spécial ;

À la trentaine de personnes qui ont parti-

cipé au party de la non rentrée ;

À la vingtaine de personnes qui ont participé à la visite de l'Assemblée nationale et un immense merci à Jean-Marc Loiseau pour avoir été un excellent guide ;

À la vingtaine de personnes qui ont participé à l'excursion *Fromage-Pommes-Bouffe-Vin* à l'Île d'Orléans. Un merci spécial à Jocelyn Labbé qui nous a reçus, animés et abreuvés de bière d'épinette. Il a su nous mettre l'eau à la bouche avec le futur fromage de l'Île ;

À la quarantaine de personnes qui ont participé au cocktail de Noël ;

Aux onze membres et quatre amis qui ont participé à la marche, hors des sentiers battus, dans le Vieux-Québec. Jean-Marc Loiseau a su nous guider de façon extraordinaire. Encore une fois merci ;

À Jacques Couchesne pour avoir mis à jour notre page sur le site web du Cégep ;

À Roland Bernier pour son rôle d'archiviste et son rôle de président des élections ;

À la quarantaine de personnes qui ont participé aux déjeuners mensuels. À Roland Legendre pour les réservations et ses courriels ;

À Jean-Claude Bélanger pour son offre de ski de fond et d'ateliers sur l'utilisation

du courriel, et de la recherche sur Internet ;

À Geneviève Solasse pour avoir accepté de représenter l'Association lors de lancement du livre de Marcel Auguste ;

Aux autorités du Cégep pour leur accueil, leur collaboration et aussi pour les locaux, le téléphone et les divers services offerts ;

À la Salle Albert-Rousseau pour ses billets de faveur ;

À Alberte Arsenault pour son rôle de conseillère et aussi pour avoir accepté la responsabilité de la chaîne téléphonique. Merci à Claudette Boutin, Nicole Blanchard et Lucie Robertson qui ont aidé Alberte dans cette tâche ;

À Lucie Robertson qui exerce son rôle de secrétaire avec efficacité et célérité ;

À Rodrigue Gagnon pour son rôle appliqué de trésorier et son intérêt dans le dossier de l'indexation ;

À Fernand Villemure pour son rôle de conseiller et son travail de moine dans la coordination de notre bulletin *Carrefour* ;

À Roland Legendre et Louis Deschambault pour leur rôle de co-présidents ;

À toutes les personnes que, malheureusement, nous oublions de mentionner et qui mériteraient des remerciements. ■

PLAN D'ACTION 2004-2005

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

par Louis DESCHAMBAULT

1. Donner suite aux propositions et recommandations de l'Assemblée générale ;
2. Faire paraître au moins 3 numéros de notre bulletin *Carrefour* ;
3. Organiser des activités pour les membres ;
4. Participer, si nécessaire, au comité paritaire ou rencontre avec le Directeur général ;
5. Appliquer nos différentes politiques : accueil, félicitations, condoléances... ;
6. Stimuler le membership ;
7. Préparer la foire du livre 2005 ;
8. Accomplir les différentes tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de notre association ;
9. Répondre aux demandes des membres et des instances ;
10. Suivre les principaux dossiers : indexation, surplus, droits, Alliance... ;

11. Offrir un *Mérite étudiant* ;
12. Faire un don à *Coup de pouce* ;
13. Faire un don à la *Fondation de la coopérative étudiante du Cégep de Sainte-Foy* ;
14. Mettre à jour les informations sur notre association dans la page Web du Cégep. ■

APPEL À NOTRE IMPLICATION BÉNÉVOLE

par Javier MUNOZ

Le responsable du bureau international au Cégep de Sainte-Foy, monsieur Javier Munoz, en réponse à une offre de service bénévole, nous suggère de participer à l'accueil d'étudiants venus de l'étranger. Ceux-ci viennent de France, de Belgique et aussi d'Amérique latine. Sous la responsabilité du bureau international, nous pourrions contribuer à leur accueil ; par exemple leur trouver un logement, les accueillir à l'aéroport, les aider à s'installer en les guidant lors de leur première épicerie, les familiariser avec nos services de banque, de transports, de santé, etc. . .

Les personnes retraitées désireuses de répondre à cet appel peuvent communiquer avec le responsable du projet, Javier Munoz au 659-6600 poste 3668. ■

LA NON-RENTÉE 2004

par Louis D. et Fernand V.

Une trentaine de membres de l'Association ont participé au party de la non-rentée, à la maison Bruneau, le 8 septembre dernier. Commanditée par Bonne vie et Prières, la température s'est encore montrée favorable au rendez-vous cette année.

Les principaux ingrédients de cette agréable rencontre annuelle : poignées de main, bisous, accolades, sourires, nouveaux visages, hots dogs et blé d'Inde sur épis.



Le chef du BBQ, Bill Donnelly, le maître du blé d'Inde, Fernand Villemure, la responsable des boissons, Alberte Arsenault, et le trésorier accueillant, Rodrigue Gagnon, ont contribué à alimenter corps et esprit de belle et bonne façon.

Des idées, des projets, des suggestions ont été proposés aux membres du conseil d'administration pour assurer l'avenir de l'association.

Une tradition à continuer... ■



LES ÉNIGMES DE GILLES

par Gilles OUELLET

Au retour de l'été je vous propose aujourd'hui une sixième énigme qui peut se résoudre sans vraiment faire de calculs. Je rappelle d'abord l'énoncé de l'énigme présentée dans le dernier numéro (22) de *Carrefour* et j'en donne la solution. C'est toujours un plaisir pour moi de recevoir vos commentaires et de discuter de votre solution. D'ici là, amusez-vous bien !

Solution de l'énigme 5

Rappel de l'énoncé : La semaine dernière, j'ai rencontré un vieil ami, que je n'avais pas revu depuis nos études universitaires. En bavardant de tout et de rien, je lui demande s'il a des enfants et quel est leur âge. Il me répond ceci : « Tu es mathématicien, alors je vais te répondre comme ceci : J'ai cinq enfants. La différence entre l'aîné et le benjamin est de 12 ans. Les âges de mes enfants forment une suite arithmétique (c'est-à-dire que la différence d'âge entre deux enfants consécutifs est toujours la même). Enfin, le deuxième plus vieux est le seul dont l'âge est un nombre premier et il n'a pas 40 ans ». J'ai répondu à mon ami que je demanderais à mes collègues retraités de trouver la solution. J'attends votre réponse.

Solution :

À partir des indices, on déduit que la différence d'âge entre deux enfants consécutifs est toujours de 3 ans. Le deuxième plus vieux étant le seul dont l'âge est un nombre premier et, ayant moins de 40 ans et certainement plus de 10 ans, peut avoir 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31 ou 37 ans. En vérifiant ces diverses possibilités (sachant que les autres enfants doivent avoir des âges qui ne sont pas des nombres premiers), on trouve qu'il a nécessairement 31 ans et ainsi que les enfants ont respectivement 22, 25, 28, 31 et 34 ans.

Énigme 6

À gauche, j'ai un contenant dans lequel on a mis un litre de vin rouge. À droite, j'ai un contenant dans lequel on a un litre de vin blanc. On prend $\frac{1}{4}$ de litre de vin rouge dans le contenant de gauche et on le verse dans le contenant de droite. On mélange bien le contenu et on prend $\frac{1}{4}$ du mélange de droite et on le verse dans le contenant de gauche. Alors, y a-t-il plus de vin rouge dans le contenant de droite que de vin blanc dans celui de gauche ???

Au plaisir d'avoir de vos nouvelles, questions ou solutions ! ■

NOCES VIETNAMIENNES À L'AMÉRICAINNE

par André SIMARD

J'ai été invité à une réception de mariage samedi soir dernier.

C'était à l'hôtel Caravelle, un des établissements les plus chers de la ville et très « occidental » comme style.

Lorsque nous sommes arrivés, les mariés se tenaient à l'entrée pour nous saluer et nous prenions une photo avec eux, photo dont on nous a remis gratuitement une copie plus tard dans la soirée. Il y avait un photographe et deux cameramen pour immortaliser le tout. La mariée portait une longue robe blanche à traîne qui lui découvrait les épaules et avait un cerceau de brillants qui lui retenait les cheveux. Elle était fortement maquillée et j'ai eu peine à la reconnaître. Le marié était en toxédo noir. Tous les hommes étaient vêtus à l'occidental et de rares femmes portaient le *Ao Dai*.

Après que tous eurent pris place, les mariés ont fait leur entrée en marchant sur un long tapis rouge pour se diriger vers une estrade assez haute. Une large affiche leur souhaitait tout le bonheur possible. De chaque côté de cette estrade, il y avait un cygne d'un mètre et demi que j'ai d'abord cru de glace à cause de la brillance. De jeunes danseurs et danseu-

ses sont venus présenter une chorégraphie et ce fut le lancement de longues banderoles argentées imitant un feu d'artifice. Le marié s'est alors approché d'une haute pyramide de coupes à champagne et y a versé plusieurs bouteilles de mousseux jusqu'à ce que tous les verres soient pleins. La mariée s'est ensuite approchée des gâteaux qu'elle a coupés en morceaux. Personne n'a bu de mousseux ni mangé de gâteaux, c'étaient plutôt comme des cérémonies. Très hollywoodien comme a dit un confrère.

Il y avait près de 350 invités regroupés en grande table ronde de dix personnes. Le menu comprenait quatre entrées, un potage, cinq plats principaux et deux desserts. Pincés de crabe au tamarin, cochon de lait laqué, petits pétoncles sautés en salade, plateau de fruits frais entre autres boustifailles. Vous aurez compris que les portions étaient menues évidemment mais tout était très bon. Le service était fait grâce à un plateau tournant au milieu de la table. La serveuse disposait des assiettes tout autour de ce plateau. Puis elle apportait un large plat contenant les mets dont elle remplissait les assiettes et chacun prenait la sienne. Vin rouge de Californie et bière Heineken à volonté.

Durant tout le repas, il y a eu des chanteurs, chanteuses et même un guitariste

classique qui sont venus faire des spectacles. Le plus étonnant, ce fut le groupe de « mariachis » aux « yeux bridés » et larges chapeaux mexicains. Le meilleur groupe de la ville m'ont dit des amis vietnamiens.

Les mariés ont par la suite fait le tour des tables pour la prise des photos. La mariée était alors vêtue d'une robe longue décolletée de couleur rouge et le marié était en costume de ville.

Nous étions invités pour 18h mais il est de mise d'être au moins une demi-heure en retard. Vers 21h30, le repas s'est terminé et rapidement tous les invités sont partis. Pas de party qui dure toute la nuit.

Je ne sais pas combien peut coûter une telle réception, mais je n'ai jamais assisté à rien de tel au Québec ; je ne connais personne d'assez riche pour cela. Paraît-il que le père du marié est un très riche commerçant et que nombre d'invités étaient là « par affaires » ! Des mauvaises langues, il y en a partout.

L'Amérique est vraiment un empire avec toute l'influence que cela implique sur les cultures des peuples qui vivent en périphérie. Dommage ! Non que j'aime pas l'Amérique, mais j'aimerais que le reste soit conservé. Et j'aurais aimé assister à une cérémonie de mariage vietnamienne.

Etonnant de voir qu'on a versé le champagne sans le boire et couper le gâteau sans le manger. On n'a conservé de ces gestes que les moments hollywoodiens en

oubliant la raison d'être. L'important n'est pas de boire le champagne mais plutôt de voir le marié le verser et immortaliser tout cela. L'accessoire prend le pas sur le principal ou plutôt, l'accessoire et le principal sont pris l'un pour l'autre. Combien de fois ne faisons-nous pas cela ? Tiens ! Voilà qu'il ne se contente plus de décrire ce qu'il voit, mais qu'il y réfléchit ! ■

ANNONCES ET RAPPELS

1- Le premier **déjeuner mensuel** de la nouvelle saison a eu lieu le jeudi, 9 septembre au restaurant Pacini de la Place Quatre-Bourgeois. Une vingtaine de collègues ont eu la chance d'entendre André (Paquet) entonner « Mon cher André, c'est à ton tour de te laisser parler ... »



pour souligner son propre anniversaire de naissance... Pas nécessaire d'ajouter que la petite salle s'est emplies de rires sonores et nourris. Les déjeuners sont toujours **le deuxième jeudi du mois** à cet endroit, jusqu'en mai.



2- La date de **tombée** du prochain numéro (24) de Carrefour est le jeudi 25 novembre.

3- Vous avez oublié de payer votre **cotisation annuelle** ? Profitez donc de ces rencontres pour vous acquitter de cette formalité ou envoyez un chèque de 15 \$ à : Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy, CP 356, Cégep de Sainte-Foy, 2410 ch. Sainte-Foy, Québec. G1V 1T3

4- Note spéciale pour les **nouveaux retraités**. Vous avez sans doute fait un ménage de vos livres et autres outils pédagogiques avant de quitter le collège. Notre collègue, André Paquet, responsable de la prochaine **Foire du Livre**, serait sûrement heureux que vous lui apportiez vos surplus encore utiles pour d'autres personnes. D'ailleurs je préfère qu'il vous fasse lui-même l'invitation :

5- Chères personnes à la retraite.

Il me fait grand plaisir de vous inviter encore une fois à vous débarrasser de vos livres encombrants mais non moins intéressants et d'en faire don à votre association qui les remet en circulation moyen-

nant un petit déboursé de l'acquéreur. Celui-ci, habituellement un étudiant ou un employé du Collège, permet ainsi de donner une nouvelle vie à ces livres et d'amasser par cette occasion des fonds pour nos bonnes œuvres. La prochaine Foire aura lieu à l'automne 2005.

Il ne vous est pas interdit d'en parler à vos connaissances susceptibles de nous en donner.

Vous pouvez déposer ces dons à l'entrée du Centre des média dans la boîte prévue à cet effet ou, si vous préférez, me contacter au 652-8726 ou à andrepaquet@videotron.ca ou contacter tout autre membre du Conseil. Quelqu'un de nous se chargera de faciliter votre don.

Merci de votre encouragement.

André Paquet

P.S. Tout autre document audiovisuel est également accepté.

MEMBRES DU CONSEIL

Louis Deschambault, au 653-4207, ou ldchambo@mediom.qc.ca

Roland Legendre, au 653-7470, ou rolandlegend@aol.com

Lucie Robertson, au 658-5516, ou lucie.robertson@videotron.ca

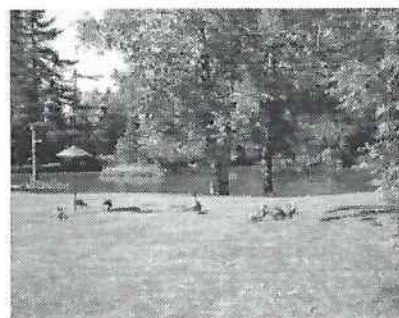
Rodrigue Gagnon, au 651-3409, ou

jorod@sympatico.ca

Alberte Arsenault, au 523-5886, ou pichet@videotron.ca

Bill Donnelly, au 656-0421, ou bill-ann@sympatico.ca

Fernand Villemure, au 658-1689, fervil@globetrotter.net



Photos : Fernand Villemure et Gabrielle Deshaies
Photos de la page couverture : Isabelle Desrochers